



Pensée Dominante.

Protection de S. Michel

NUNE des fêtes principales que l'Eglise célèbre, dans le mois de septembre, c'est celle de la Dédicace de saint Michel, le 29 septembre. Saint Michel n'a dit qu'une parole : "*Quis ut Deus ? Qui est comme Dieu ?*" Cette devise de l'Archange rappelle le grand combat qui eut lieu dans le ciel : Michel et ses anges combattaient le dragon, et le dragon et ses anges combattaient contre lui."

" Il ne faut point hésiter, déclare Bossuet, à reconnaître saint Michel pour défenseur de l'Eglise, comme il l'était de l'ancien peuple, d'après le témoignage de saint-Jean, conforme à celui de Daniel... Si le dragon et ses anges combattent contre l'Eglise, il n'y a point à s'étonner que saint Michel et ses anges la défendent. Si le dragon prévoit l'avenir et redouble ses efforts contre l'Eglise, lorsqu'il voit qu'il lui reste peu de temps pour la combattre, pourquoi les saints Anges ne seraient-ils pas éclairés d'une lumière divine pour prévoir les tentations qui sont préparées aux saints et les prévenir par leurs secours ?"

Le pape saint Grégoire affirme que saint Michel fut l'agent des principaux événements de l'Ancien Testament ; et toutes les fois qu'il s'agit de quelque action où il est besoin d'une merveilleuse puissance, c'est lui qui est député par Dieu pour l'accomplir.

On le considère comme le Protecteur né des familles. Les parents chrétiens peuvent et doivent lui confier la garde de leurs enfants ; il les préservera des dangers auxquels ils sont exposés dans les temps mauvais que nous traversons. Il veille sur les foyers et protège les enfants contre les attentats qui menacent leur foi.